https://ecoleetsociete.se-unsa.org/21-mars-journee-internationale-pour-l-elimination-de-la-discrimination-raciale





21 mars : journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

- Société - Lutte contre les discriminations -Date de mise en ligne : mardi 19 mars 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid.

En proclamant la Journée internationale en 1966, l'Assemblée a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

« Cette Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est l'occasion pour chacun de nous de repenser au principe fondamental énoncé dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits l'homme, celui de l'égalité de tous les êtres humains, et le mettre en pratique. » (2004, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies)

La France, en tant que terre d'accueil, se doit d'être exemplaire en matière de lutte contre le racisme. Les populations immigrées enrichissent notre culture et nous nous devons d'enrichir la leur. Tous les communautarismes nuisent à notre société, or seule une volonté globale de mixité permettra d'effacer l'ignorance dont la xénophobie se nourrit.

Le SE-Unsa considère que l'éducation joue un rôle primordial pour que nous fassions société avec nos différences, rassemblés autour de valeurs humanistes communes.

Liens utiles

https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Semaine-d-education-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-les-clignotants-sont

https://www.un.org/fr/events/racialdiscriminationday/

https://fr.unesco.org/events/journee-internationale-elimination-discrimination-raciale-0